

Le budget—M. Masters

M. Blais: Monsieur le Président, je me réjouis de n'avoir pas raté le discours du député. Le lendemain de l'exposé budgétaire, il en avait fait une analyse très positive. Je me demande bien ce qui a pu le faire changer d'avis. Je m'étonne qu'un député qui représente une circonscription dans laquelle se trouvent les chantiers navals Collingwood ne félicite pas le gouvernement de lancer un vaste programme d'accélération de la construction des navires qui va permettre à l'entreprise dont les produits sont très concurrentiels d'accaparer une partie du marché.

M. Mitges: Dans mon exposé, monsieur le Président, je n'ai pas, je le répète, traité intégralement du budget. J'ai plus ou moins insisté sur son incidence sur l'agriculture et le tourisme. Comme je l'ai dit, l'agriculture éprouve encore de très grandes difficultés et a besoin d'une aide considérable.

Le budget renferme quelques dispositions qu'après tout je ne trouve pas si mauvaises. A propos de l'aide au chantier naval de Collingwood, je m'intéresse surtout au bassin de radoub de 1,300 pieds que nous tentons d'obtenir depuis tant d'années. C'est une acquisition que les gouvernements fédéral et provincial ont toujours différée en prétendant qu'elle nécessitait des études plus poussées. Ces attermoissements ont beaucoup nui au chantier naval, et nous en sommes toujours au même point qu'il y a plusieurs années. Malgré tout nous avons obtenu de l'aide pour l'achat des nouvelles grues valant quelque 2.5 millions de dollars, ce dont je tiens à remercier le ministre. Je ne trouve rien à redire à cela.

M. Neil: C'est l'argent des contribuables.

M. Mitges: Comme le député vient de le dire, c'est de l'argent des contribuables qui sera dépensé utilement et qui créera de nouveaux emplois. L'important, cependant, c'est le bassin de radoub. Maintenant que le ministre en a parlé, j'aimerais bien que ce bassin de radoub devienne une réalité, plutôt qu'un prétexte à des envolées oratoires.

M. Blais: Monsieur le Président, je me réjouis que le député ait parlé du bassin de radoub et de l'aide que nous avons fournie pour la grue. Par ailleurs, je suis certain qu'il a pris connaissance du communiqué concernant les contrats que la société Collingwood a obtenus le 20 avril dernier relativement à deux grues flottantes destinées à l'exportation. Le gouvernement est fier encore une fois du rôle qu'il a pu jouer en l'occurrence, de concert avec la Corporation commerciale canadienne et le directeur des approvisionnements destinés à l'exportation qui a négocié le contrat.

Je me réjouis que le député ait abordé la question des bassins de radoub, car j'aimerais qu'il me dise s'il a adressé des instances au gouvernement de l'Ontario pour l'inviter à effectuer, de concert avec le gouvernement fédéral, une étude du marché en vue de déterminer s'il y a lieu d'aménager un bassin de radoub flottant. Le député se souvient sans doute que lors de ma dernière visite à Collingwood, on avait laissé entendre que nous étions prêts à participer à une telle étude. Pour autant que je sache, personne n'a jamais procédé à une étude de marché à ce sujet. J'ai dit aussi que si la participation du gouvernement provincial se limitait à seulement 6 millions de dollars, celle du gouvernement fédéral se situait dans les 25 millions. Je suggère au député de demander aux représentants

du gouvernement de l'Ontario de changer de place avec nous. Nous paierons les 6 millions de dollars et la province en paiera 25 millions. Nous n'aurons alors peut-être plus besoin de faire une étude du marché.

M. Mitges: Monsieur le Président, je ne mets pas en doute les chiffres de 6 et de 25 millions de dollars avancés par le ministre. Je suis sûr qu'il est de bonne foi. Pour sa gouverne, je tiens à ce qu'il sache que j'ai demandé au gouvernement provincial de commander cette étude, mais je lui rappelle aussi que je lui en ai parlé à cette occasion-là, à Collingwood. Je lui avais demandé alors, si cette étude démontrait qu'une cale sèche de 1,300 pieds carrés était rentable et que la province assumait sa part des frais de construction, s'il consentirait à débloquer ces 25 millions qui représentent la participation du gouvernement à ce projet fédéral. Je ne crois pas qu'il m'ait vraiment répondu jusqu'ici.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie. En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie)—La Charte des droits—Les coûts d'application—La Constitution—Le coût du rapatriement; le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro)—Les pêches—L'accord sur la pêche au saumon dans le Pacifique-Nord—a) La protection des espèces Chinook et Coho b) Les dangers de la surexploitation des lieux de pêche; le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen)—Les pénitenciers—On demande une enquête publique sur le service correctionnel.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lalonde: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

M. Jack Masters (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de commenter l'exposé budgétaire. Je voudrais d'abord parler des sommes que le gouvernement du Canada investit au nom des Canadiens pour les aider à avancer sur la voie de la relance économique. Je crois que tous les députés et l'ensemble des Canadiens reconnaissent que nous semblons enfin nous diriger vers la reprise. Tout indique que la reprise s'accroîtra si nous agissons avec prudence et si nous ne perdons pas de vue que cette reprise sera lente et fragile.